



N° 18 - 2013/RAP-COM

Nouméa, le 18 JUIN 2013

R A P P O R T
de la commission du budget, des finances et du patrimoine

La commission du budget, des finances et du patrimoine s'est réunie sous la présidence de monsieur Michel LASNIER, le **jeudi 13 juin 2013, à 10 heures**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud, selon l'ordre du jour suivant :

Rapport n° 1097-2013/APS :

- Projet de délibération portant approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2012 ;
- Projet de délibération portant affectation du résultat 2012.

♦ ♦ ♦

Étaient présents : Mmes ANDREA-SONG et DAVID ainsi que MM. LASNIER, LEROUX et NATUREL.

Étaient absents excusés : MM. BRETEGNIER, MICHEL et WAMYTAN.

Participaient également aux travaux de la commission : Mme MOINDOU ainsi que MM. PABOUTY et REGENT.

L'exécutif de la province était représenté par Mme LIGEARD, présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :

- M. BACKES, secrétaire général adjoint ;
- M. HMALOKO, secrétaire général adjoint ;
- M. GISLARD, secrétaire général adjoint ;
- Mme MÜNDEL, directrice de l'équipement (DEPS) ;
- M. ARSAPIN, directeur des finances (DFI) ;
- M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
- M. MILLOT, directeur du patrimoine et des moyens (DPM) ;
- M. FRIAT, directeur de la culture (DC) ;
- M. BUILLES, directeur de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) ;
- M. MALAUSSENA, directeur de l'éducation (DES) ;
- M. FOURMY, directeur de l'environnement (DENV) ;
- M. LOCHE, directeur du système d'information (DSI) ;
- Mme HAMDACHE, chargée de mission à la cellule du contrôle de gestion (SG) ;
- M. BEAUJEU, directeur adjoint du développement rural (DDR) ;
- Mme PAPON, chef du service des relations administratives (DJA) ;
- Mme MORVAN, chef du service du développement des carrières, du conseil et des relations sociales (DRH) ;
- Mme TRINOME, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA) ;
- M. OEDI, chef du service des affaires budgétaires (DFI) ;
- M. BENEBIG, chef du service finances, comptabilité, budget (DPASS) ;
- Mme MORIZOT, chef du service administratif et financier (DJS) ;
- M. GRISONNET, responsable du bureau des opérations individuelles (DL) ;

Mme SAINT-PRIX, chargée de missions juridiques (DJA) ;
M. ARLIE, rédacteur des débats (DJA).

Participait également aux travaux de la commission en sa qualité de personnalité qualifiée :
M. Philippe PLUY, trésorier-payeur de la province Sud.

♦ ♦ ♦

Rapport n° 1097-2013/APS :

- **Projet de délibération portant approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2012 ;**
- **Projet de délibération portant affectation du résultat 2012.**

A - PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION 2012

Le présent compte administratif soumis à votre approbation concerne la gestion 2012. Il présente l'exécution et les résultats qui en découlent.

CHAPITRE 1 - L'INVESTISSEMENT

A. LES RECETTES

La balance des recettes en section d'investissement se présente comme suit :

		BUDGET 2012	CA 2012	Tx réal.	Reports	CA corrigé des reports	Tx corrigé
RECETTES	Réels	7 133 667 105	4 066 150 301	57,0%	2 378 474 911	6 444 625 212	90%
	emprunts	3 579 952 267	3 579 952 267	100,0%	0	3 579 952 267	100%
	* (1)	10 713 619 372	7 646 102 568	71,4%	2 378 474 911	10 024 577 479	94%
	résultat	0	0				
	Mvts d'ordre	6 528 112 509	3 198 987 536				
		17 241 731 881	10 845 090 104				
(1) pour mémoire CA 2011		11 526 383 261	9 734 411 592	84,5%	1 776 646 478	11 511 058 070	100%
dont emprunts		4 400 000 000	3 200 000 000		1 200 000 000		

Les réalisations sur recettes réelles hors emprunt s'établissent à 4,066 milliards XPF, en baisse de 2,468 milliards XPF par rapport à 2011 (-38%).

L'essentiel de cette baisse s'explique par un très faible taux de recouvrement sur les opérations contractualisées (19% sur une prévision de 2,9 milliards XPF).

En effet, faute d'autorisation d'engagement de l'Etat, la province affiche une recette attendue estimée à 1,9 milliard XPF en fin d'exercice 2012. Les encaisses effectives s'opéreront en début d'année 2013 (1,4 milliard XPF au 31 mars 2013).

Le taux de réalisation corrigé des reports s'élève à 94% en 2012 contre 100% en 2011.

89% des ressources proviennent des trois postes principaux suivants :

- la **dotation globale d'équipement versée par la Nouvelle-Calédonie** à hauteur de 2,021 milliards XPF, en augmentation de 139,9 millions XPF (+7%) ;
- la **dotation globale de construction et d'équipement des collèges** versée par l'Etat à hauteur de 1,071 milliard XPF (+2%) ;
- les **dotations sur opérations contractualisées**, pour 543 millions XPF, en baisse de 1,897 milliard XPF (-78%)

Deux autres postes viennent compléter le principal des ressources :

- les **mouvements financiers** réalisés à hauteur de 228,2 millions XPF comprenant 127,7 millions XPF de remboursement de prêts habitat social et 100,0 millions XPF de remboursement des avances en compte courant par PROMOSUD,
- les **dotations en provenance des communes** réalisées à hauteur de 105,7 millions XPF pour la réalisation d'équipements publics.

Concernant les ressources externes d'**emprunt**, 100% de la prévision a été mobilisée en 2012 soit **3,5 milliards XPF**.

Les reports, hors résultat, s'établissent à 2,378 milliards XPF, dont :

- 1,9 milliard XPF au titre des dotations sur opérations contractualisées,
- 365 millions XPF au titre des dotations en provenance de la Nouvelle-Calédonie ou des communes.

B. LES DEPENSES

La balance des dépenses en section d'investissement se présente comme suit :

		BUDGET 2012	CA 2012	Tx réal.	Reports	CA corrigé des reports	Tx corrigé
DEPENSES	Réels	14 948 702 224	12 395 740 399	82,9%	1 609 896 568	14 005 636 967	94%
	dette	1 041 900 000	1 031 184 388	99,0%	0	1 031 184 388	99%
	* (1)	15 990 602 224	13 426 924 787	84,0%	1 609 896 568	15 036 821 355	94%
	résultat	334 329 657	0				
	Mvts d'ordre	916 800 000	7 036 945				
		17 241 731 881	13 433 961 732				
(1) pour mémoire CA 2011							
		13 914 196 566	11 067 435 065	79,5%	418 602 855	11 486 037 920	83%
	<i>dont dette</i>	<i>912 000 000</i>	<i>835 045 099</i>				

Les réalisations sur dépenses réelles hors emprunt s'établissent à **12,395 milliards XPF**, en progression de 2,163 milliards XPF par rapport à 2011 (+21%).

Ce taux d'exécution des investissements, le plus élevé constaté ces dernières années, porte la moyenne quinquennale annuelle des investissements directs à 10,9 milliards XPF.

92% des dépenses d'investissement direct portent sur les programmes suivants :

- **les équipements généraux de la collectivité** → 2,265 milliards XPF, concernant principalement :
 - la construction de l'immeuble de l'Artillerie 1,399 milliards XPF,
 - l'équipement de la collectivité en matériel 340,2 millions XPF,
 - l'équipement informatique de la collectivité 203,5 millions XPF,
 - la construction de l'annexe de la Direction du Foncier et de l'aménagement 92,7 millions XPF,
 - la rénovation et l'équipement des logements provinciaux 64,8 millions XPF.
- **les équipements communaux** → 1,950 milliard XPF, principalement dans les domaines suivants :
 - aménagement et environnement 569,3 millions XPF,
 - infrastructure et transport (dont voirie) 533,2 millions XPF,
 - travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée 488,0 millions XPF,
 - équipements sportifs, culturels et de loisirs 302,1 millions XPF,
 - équipements scolaires 29,5 millions XPF.
- **l'habitat social** → 1,794 milliard XPF, Ce poste est en hausse de 18% par rapport à 2011 avec la répartition suivante :
 - l'aide à l'habitat groupé 901,2 millions XPF,
 - l'aide à l'habitat individuel 764,5 millions XPF,
 - restructuration de l'habitat spontané 126,9 millions XPF.
- **la construction, la rénovation et l'équipement des collèges publics** → 1,611 milliard XPF, avec notamment :
 - construction collèges de Dumbéa sur Mer 1 784,4 millions XPF,
 - les travaux et équipements de divers collèges 356,7 millions XPF,
 - l'extension du collège Fayard 193,6 millions XPF,
 - les dotations en faveur de divers collèges 87,5 millions XPF.
- **le réseau routier** → 1,499 milliard XPF, avec notamment :

- l'amélioration des conditions de circulation sur l'entrée de la Ville de Nouméa	870,3 millions XPF,	
- le renforcement des réseaux provinciaux sud	131,8 millions XPF,	
- la desserte des quartiers de Ducos	104,9 millions XPF,	
- le renforcement de la sécurisation de la RP1	85,1 millions XPF.	
▪ l'environnement		→ 913,0 millions XPF,
avec notamment :		
- la poursuite de l'aménagement de Déva	480,8 millions XPF,	
- l'aménagement du parc zoologique et forestier	162,8 millions XPF,	
- l'aménagement des sentiers de randonnées	67,1 millions XPF,	
- l'aménagement du parc de la Rivière Bleue	60,3 millions XPF.	
▪ le soutien à l'investissement		→ 514,9 millions XPF,
dont :		
- le secteur rural	321,5 millions XPF,	
- le secteur industrie et commerce	88,3 millions XPF,	
- le secteur tourisme	49,8 millions XPF,	
- le secteur maritime	43,2 millions XPF.	
▪ les zones industrielles et les zones d'aménagement concerté		→ 440,2 millions XPF,
dont 375,0 millions XPF au titre de la seconde tranche de subvention d'équilibre de l'opération de la ZAC PANDA.		
▪ le soutien à l'enseignement privé		→ 249,3 millions XPF,
principalement pour la mise aux normes et la rénovation des bâtiments		
▪ le secteur médico-social		→ 197,8 millions XPF.
Dont l'acquisition du terrain et le début des études pour :		
- le foyer de l'enfance	130,3 millions XPF,	
- la maison de la santé à Koutio	25,7 millions XPF.	

Concernant le remboursement en capital des emprunts, il s'établit à 1,031 milliard XPF, en progression de 196,1 millions XPF par rapport à 2011 (+23%).

Les reports de dépenses d'investissement hors résultat s'élèvent à 1,609 milliard XPF avec principalement :

- les équipements de la province (665,9 millions XPF),
- l'équipement en faveur des communes (423,2 millions XPF),
- les programmes liés à la santé publique (85,1 millions XPF),
- le réseau routier (78,0 millions XPF),
- les équipements en faveur du sport (46,2 millions XPF).

CHAPITRE 2 - LE FONCTIONNEMENT

A. LES RECETTES

La balance des recettes en section de fonctionnement se présente comme suit :

		BUDGET 2012	CA 2012	Tx réal.	Reports	CA corrigé des reports	Tx corrigé
RECETTES	Réels	48 758 081 489	48 126 618 808	98,7%	736 424 895	48 863 043 703	100%
	* (1)	48 758 081 489	48 126 618 808	98,7%	736 424 895	48 863 043 703	100%
	résultat	1 948 255 602	0				
	Mvts d'ordre	0	0				
		50 706 337 091	48 126 618 808				

(1) pour mémoire CA 2011

		46 652 509 942	44 647 301 600	95,7%	1 095 958 605	45 743 260 205	98%
--	--	-----------------------	-----------------------	--------------	----------------------	-----------------------	------------

Les recettes réelles, s'élèvent à **48,126 milliards XPF**, avec un taux de réalisation corrigé des reports de 100% contre 98% en 2011.

Les réalisations 2012 sont en augmentation de +3,479 milliards XPF soit +8%.

67% de cette hausse soit 2,339 milliards XPF concerne les ressources en provenance de la Nouvelle-Calédonie au titre des dotations légales.

97% des recettes de fonctionnement sont issues des quatre postes suivants :

- **la dotation globale de fonctionnement en provenance de la Nouvelle-Calédonie** qui représente à elle seule près de 70% des ressources de la section. Elle a été réalisée à hauteur de 33,789 milliards XPF, soit une augmentation de 2,339 milliard XPF (+7,4%) par rapport à 2011.
- **la dotation globale de fonctionnement en provenance de l'Etat**, perçue à hauteur de 5,833 milliards XPF (+0,02%).
- **la fiscalité**, réalisée à 4,920 milliards XPF, soit une progression de +5,5% essentiellement sur les centimes additionnels aux patentes (+244,6 millions XPF).
- **les dotations en provenance de la Nouvelle-Calédonie**, réalisées à hauteur de 1,910 milliard XPF. Ce poste enregistre une hausse exceptionnelle marquée à la fois par la régularisation de sommes attendues au titre des placements sociaux pour les années 2010 à 2012 (+947 millions XPF entre 2011 et 2012) et la mise en recouvrement de la participation au titre du dispositif de minimum vieillesse pour l'aide aux personnes âgées (+310,2 millions XPF).

Les reports hors résultat s'établissent à 736,42 millions XPF dont :

- 561,1 millions XPF au titre des dotations spécifiques de la Nouvelle-Calédonie dont 220,0 millions XPF au titre de l'aide aux personnes âgées et 141,0 millions XPF au titre de l'entretien des routes territoriales,
- 100,0 millions XPF au titre de la fiscalité pour les droits d'enregistrement.

B. LES DEPENSES

La balance des dépenses en section de fonctionnement se présente comme suit :

	BUDGET 2012	CA 2012	Tx réal.	Reports	CA corrigé des reports	Tx corrigé
DEPENSES						
Réels	44 438 304 582	41 840 864 587	94,2%	830 642 707	42 671 507 294	96%
dette	656 720 000	562 590 744	85,7%	0	562 590 744	86%
* (1)	45 095 024 582	42 403 455 331	94,0%	830 642 707	43 234 098 038	96%
résultat	0	0				
Mvts d'ordre	5 611 312 509	3 191 950 591				
	50 706 337 091	45 595 405 922				
(1) pour mémoire CA 2011						
	43 162 509 942	40 598 165 487	94,1%	557 034 280	41 155 199 767	95%
dont emprunts	516 000 000	360 099 378		0		

Les dépenses réelles hors emprunt s'établissent à **41,840 milliards XPF**, en progression de 1,602 milliard XPF (+4%).

Le taux de réalisation corrigé s'affiche à 96% contre 95% l'exercice précédent.

Ces dépenses se répartissent sur les grands postes suivants :

- 18,630 milliards XPF au titre des charges de personnel et des élus, en diminution de 227,0 millions XPF (-1%),
- 17,178 milliards XPF au titre des interventions en progression de 1,713 milliard XPF (+11%),
- 4,325 milliards XPF au titre des subventions en progression de 82,8 millions XPF (+2%),
- 1,704 milliard XPF au titre du fonctionnement des services, en progression de 35,7 millions XPF (+2%).

Sur 2012, les charges financières d'emprunts s'établissent à 562,5 millions XPF, en progression de 202,4 millions XPF par rapport à 2011 (+56%).

Les reports hors résultat s'élèvent à 830,6 millions XPF dont 92% de ces crédits concernent des interventions et subventions dans les domaines suivants :

- protection et action sociale (256,2 millions XPF),
- économie (209,3 millions XPF),
- administration générale (144,5 millions XPF),

- travail, emploi et formation (89,1 millions XPF),
- culture, jeunesse, sport et loisirs (64,8 millions XPF).

B - LES RESULTATS DE CLOTURE

CHAPITRE 1 - LE RESULTAT DE L'EXERCICE

→ En fonctionnement :

Le résultat de l'exercice s'élève à 2,531 milliards XPF. Complété du résultat antérieur placé en report à nouveau, le résultat est porté à 4,479 milliards XPF.

Sur cette section du budget l'équilibre des reports est déficitaire de - 94,21 millions XPF.

→ En investissement :

Le solde des émissions de titres et de mandats de l'exercice 2012 est arrêté à -2,589 milliards XPF. Complété du solde d'exécution reporté, le solde d'exécution arrêté à fin 2012 s'élève à -2,923 milliards XPF.

Sur cette section du budget, l'équilibre des reports est excédentaire de +768,5 millions XPF.

Au final, la section d'investissement présente un besoin de financement de 2,154 milliards XPF qu'il conviendra de couvrir par affectation du résultat de fonctionnement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2012 :	
Recettes réalisées :	48 126 618 808
Dépenses réalisées :	45 595 405 922
↓	
Résultat de l'exercice 2012 :	2 531 212 886
Résultat reporté (compte 002) :	1 948 255 602
RESULTAT :	4 479 468 488
<i>pour mémoire :</i>	
Restes à réaliser en recettes :	736 424 895
Restes à réaliser en dépenses :	830 642 707
Equilibre des reports :	-94 217 812
SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL
Opérations de l'exercice 2012 :	
Recettes réalisées :	10 845 090 104
Dépenses réalisées :	13 433 961 732
↓	
Solde des émissions d'investissement 2012 :	-2 588 871 628
solde d'exécution reporté (compte 001) :	-334 329 657
SOLDE D'EXECUTION :	-2 923 201 285
↓	
Restes à réaliser en recettes :	2 378 474 911
Restes à réaliser en dépenses :	1 609 896 568
Equilibre des reports :	768 578 343
Besoin de financement d'investissement :	-2 154 622 942

CHAPITRE 2 - L'AFFECTATION DU RESULTAT

En application de la M52, l'assemblée de province doit désormais décider de l'emploi du résultat excédentaire de la section de fonctionnement. Il doit être affecté en priorité :

- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- pour le solde en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) ou en dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

Pour l'exercice 2012, la province présente :

- un résultat de fonctionnement à affecter de 4 479 468 488 XPF,
- un besoin de financement de la section d'investissement de 2 154 622 942 XPF.

Conformément à l'instruction comptable M52, il est rappelé que pour la détermination du résultat à affecter, il n'est pas tenu compte des restes à réaliser de la section de fonctionnement.

Il est donc proposé :

- de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 2 154 622 942 XPF,
- de maintenir le solde en section de fonctionnement pour 2 324 845 546 XPF (étant entendu que ce solde permettra d'équilibrer les restes à réaliser de fonctionnement à hauteur de 94 217 812 XPF).

	Recettes	Dépenses
Investissement - 001 Solde d'exécution reporté :		2 923 201 285
Investissement - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :	2 154 622 942	
Fonctionnement - 002 Excédent de fonctionnement reporté :	2 324 845 546	

CHAPITRE 3 - LES RESSOURCES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013 ISSUES DE LA GESTION 2012

L'équilibre général au titre de la gestion 2012 présente un excédent de 2,230 milliards XPF détaillé ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat cumulé	-2 923 201 285	4 479 468 488	1 556 267 203
Marge sur reports	768 578 343	-94 217 812	674 360 531
Affectation	2 154 622 942	-2 154 622 942	0
Marge de manœuvre globale	0	2 230 627 734	2 230 627 734

Ainsi, au projet de budget supplémentaire 2013, les propositions d'inscriptions s'établiront comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
RESULTAT DE GESTION				
Investissement - 001 Solde d'exécution reporté :		2 923 201 285		
Investissement - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé :	2 154 622 942			
Fonctionnement - 002 Excédent de fonctionnement reporté :			2 324 845 546	
REPORTS DE CREDITS				
Restes à réaliser	2 378 474 911	1 609 896 568	736 424 895	830 642 707
TOTAL GENERAL :	4 533 097 853	4 533 097 853	3 061 270 441	830 642 707
MARGE DE MANŒUVRE BS 2013 :	0		2 230 627 734	

Tel est l'objet du présent rapport de présentation.

◆ ◆ ◆

Un diaporama relatif au compte administratif de l'exercice 2012 a été présenté par la cellule du contrôle de gestion.

En préalable à la discussion générale, le trésorier-payeur de la province Sud a confirmé l'analyse présentée par les services provinciaux en indiquant, notamment, que la gestion financière de la province Sud est particulièrement saine et équilibrée pour une collectivité de cette importance.

Sur ce point, il a indiqué que le rétablissement sur deux années de la situation financière de la province est spectaculaire puisque d'un fonds de roulement négatif en 2010, celui-ci est passé en positif en 2012 avec un plus d'1,5 milliards de francs. Ce rétablissement repose essentiellement sur une augmentation des recettes de fonctionnement, de plus de 15% sur les deux années, tandis que les dépenses de fonctionnement ont quasiment stagnées.

Ces deux facteurs ont permis à la collectivité d'obtenir un taux d'épargne particulièrement satisfaisant et encourageant de 9,77%, lequel permettra l'autofinancement nécessaire aux projets à venir de la province Sud. Pour finir et concernant le taux d'endettement de la collectivité, il a conclu en indiquant que celui-ci est relativement faible puisqu'il ne représente actuellement qu'un peu plus de 3% des produits de fonctionnement de la province (annuité/recettes réelles de fonctionnement) et que l'encours de la dette ne représente qu'à peine 30% d'une année de produits de fonctionnement (encours de dette/recettes réelles de fonctionnement), ce qui est, selon lui, tout à fait satisfaisant.

Dans la discussion générale et en réponse à M. PABOUTY sur l'intervention de la province en matière d'habitat social, le secrétaire général a indiqué que le volume des dépenses globales consacré à ce secteur en 2012 est de plus de 2,275 milliards de francs.

Sur ce point et concernant les dépenses d'investissement, le secrétaire général adjoint chargé de l'aménagement du territoire a précisé que sur les 1,794 milliards de francs qui ont été investis, dont 1,238 milliards de francs proviennent d'opérations contractualisées avec l'Etat, 901 millions de francs ont été attribués à l'aide à l'habitat groupé, 764 millions de francs à l'aide à l'habitat individuel et 126 millions de francs pour la restructuration de l'habitat spontané.

S'agissant des dépenses de fonctionnement relatives à l'« habitat social », il a conclu en précisant que les 481 millions de francs ont été répartis principalement entre le FSH au titre de l'aide au logement à hauteur de 352 millions de francs et la Maison de l'habitat pour 51 millions de francs. 18,6 millions de francs ont également été consacrés pour les aides au maintien dans le logement du parc public, 13,9 millions de francs pour les aides au titre du protocole unique ainsi que 5,9 millions de francs pour les aides à l'accès et au maintien dans le logement dans le parc privé.

Au sujet des bénéficiaires du soutien au secteur rural, le secrétaire général adjoint chargé du développement durable a indiqué à Mme DAVID qu'il s'agit ici de l'ensemble des exploitants agricoles, dès lors qu'ils sont éligibles aux dispositifs mis en place par la province.

Concernant l'intervention de la collectivité pour 645 millions de francs au titre du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC), le secrétaire général a répondu à Mme DAVID que l'objectif dorénavant fixé est d'ordre qualitatif et non quantitatif. Aujourd'hui, 400 jeunes bénéficient de ce programme.

Sur le retour à l'emploi, le bilan social pour 2012, à paraître, annonce que l'insertion ainsi réalisée est répartie pour 55% dans les directions provinciales, 18% dans les associations, 25% dans les mairies et sur les 80 départs volontaires, 58 ont trouvé un emploi. Il a conclu en indiquant que ce bon résultat est également dû au travail fourni de concert sur la réforme des procédures PPIC par la direction des ressources humaines et la direction de l'économie et de l'emploi.

Au titre des dépenses liées à l'administration générale, le secrétaire général a précisé à Mme DAVID que la ligne budgétaire attribuée aux frais de voyages, de déplacement et de missions concerne exclusivement les agents provinciaux et aucunement les élus.

Concernant la rénovation des logements et des équipements provinciaux, le directeur du foncier et de l'aménagement a indiqué à Mme DAVID que 62 millions de francs ont été affectés pour l'entretien des logements dont la province est propriétaire ou qu'elle a pris à bail. Ces logements sont essentiellement répartis hors agglomération : 45 à Nouméa pour 4 à l'île des Pins, 30 à Bourail, 30 à La Foa, 11 à Païta, 5 à Thio, 2 à Yaté et 2 au Mont-Dore. Pour finir, il a précisé que la province s'est engagée à réduire le nombre de ses logements sur l'agglomération en les proposant à la vente aux bailleurs sociaux, ainsi qu'au secteur privé.

S'agissant du remboursement des avances en compte courant de Promosud, Mme DAVID a souhaité avoir des précisions sur le prévisionnel des remboursements à venir et sur la possibilité de majorer leur montant.

Le secrétaire général lui a indiqué que Promosud a rétrocédé à la collectivité 100 millions de francs en 2012. Pour 2013, un milliard de francs a déjà été versé en début de cette année. Il a précisé qu'il reste 1,573 milliards de francs à rembourser par Promosud, suivant une périodicité moyenne de 100 millions de francs par an. Pour conclure, il a expliqué qu'il revient à Promosud de décider ou non d'accélérer ce remboursement.

S'agissant d'une éventuelle augmentation des recettes liées aux centimes additionnels perçus sur les débits de boissons, l'administration a répondu à Mme DAVID que le plafond est actuellement atteint et qu'une modification de ce dernier nécessiterait une intervention du congrès.

♦ ♦ ♦

EXAMEN DU PROJET DE DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2012

Article 1 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Article 2 : Avis favorable de la commission, sans observation.

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission.
Les groupes Calédonie ensemble et FLNKS donneront leur avis en séance.

EXAMEN DU PROJET DE DELIBERATION PORTANT AFFECTATION DU RESULTAT 2012 :

Article 1 : Avis favorable sans observation.

Article 2 : Avis favorable sans observation.

Sur l'ensemble du projet de délibération : avis favorable de la commission.
Les groupes Calédonie ensemble et FLNKS donneront leur avis en séance.

♦ ♦ ♦

**Le président de la commission du budget, des
finances et du patrimoine**

